



HAL
open science

A qui peut-on se fier ? Les sociologues et la parole des interviewés

Didier Demazière

► **To cite this version:**

Didier Demazière. A qui peut-on se fier ? Les sociologues et la parole des interviewés. Langage et Société, 2007, 121-122, pp.85 - 100. 10.3917/ls.121.0085 . hal-01509799

HAL Id: hal-01509799

<https://sciencespo.hal.science/hal-01509799>

Submitted on 18 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

À qui peut-on se fier ? Les sociologues et la parole des interviewés

Didier Demazière

CNRS, laboratoire Printemps

didier.demaziere@printemps.uvsq.fr

Le langage n'est pas, loin s'en faut, un objet privilégié d'analyse, de réflexion et de théorisation pour les sociologues, même si les grands paradigmes théoriques incorporent, parfois de manière assez implicite et faiblement élaborée, des conceptions du langage et de sa place dans le fonctionnement des collectivités humaines (Leimdorfer, 2007). Pourtant l'homme peut être caractérisé par la maîtrise pratique du langage, ou plutôt de langues, et c'est précisément cela qui le constitue comme social. Plus, le langage est le vecteur principal, mais non exclusif, des relations humaines, donc sociales, au point qu'il n'y a pas d'affiliation à quelque collectivité sans échange langagier, et qu'il n'y a pas de société sans langage. Mais il reste que, en sociologie, la composante langagière des pratiques sociales a été sous-estimée, même si le langage a été constitué comme objet de connaissance spécifique par certains sociologues, qui ont jeté les bases d'une « sociologie du langage » (Achard, 1995), ou qui ont développé l'analyse de conversation à partir d'une méthodologie dite naturaliste (Sacks, 1992). Cette frilosité de la plupart des sociologues est étrange si l'on songe que le social, n'existe que parce qu'il est mis en signes (y compris en symboles extra-linguistiques), c'est-à-dire parce qu'ils sont nommés et catégorisés (Demazière, 2003). C'est en effet à travers la mise en mots de la réalité que celle-ci acquiert de la signification, que ces mots soient échangés ou qu'ils restent à l'état de pensée

muette intérieure au sujet. De fait, les sociologues ne sont pas, loin de là, ignorants des processus langagiers. Car si le langage demeure pour eux une sorte d'inconnu (Kristeva, 1981), du moins sont-ils familiers du discours, c'est-à-dire des manifestations concrètes du langage dans la communication.

Les rapports des sociologues au langage seront abordés à travers leurs pratiques méthodologiques, et à partir des matériaux, que l'on peut désigner comme langagiers, qu'ils utilisent. L'analyse sera centrée sur l'entretien ouvert, ou encore approfondi, libre, non-directif (Blanchet et *al.*, 1985), parce que cette méthode donne une place éminente à la parole individuelle: l'interaction régie par le principe de non-directivité semble octroyer au sujet parlant une maîtrise et un contrôle plus important sur sa propre parole (Chabrol, 1988). En cela elle est un bon point d'observation pour analyser les postures que les sociologues adoptent vis-à-vis des discours qu'ils rassemblent au cours de leurs enquêtes. Nous privilégierons le cas de l'entretien approfondi de recherche, méthode très sollicitée et qui, par définition, fait une large place à la parole des gens: pratiquer l'entretien c'est, en principe, reconnaître un statut éminent à cette parole. Dans un premier temps, nous rappellerons que l'évidence de la confrontation à un objet qui parle a inauguré des postures hétérogènes à l'égard de cette parole. Nous discuterons ensuite de la place prise par le sociologue dans la production de ses matériaux langagiers. Puis nous aborderons la question du statut problématique des interviewés dès lors qu'il est fort éloigné de la figure du témoin. Enfin nous examinerons les implications de la qualité subjective des discours produits en entretien sur leurs rapports avec la réalité sociale. Ces différents points seront traités à partir d'une tentative de mise en perspective historique des usages de l'entretien de recherche, afin de dégager quelques inflexions majeures dans les manières dont les sociologues conçoivent, en pratiques, le statut du langage. Sera laissée hors champ la traduction de la parole orale produite en situation de face-à-face en langage écrit constitué en matériau d'analyse, même si ces opérations interrogent aussi le rapport ambigu de la méthode de l'entretien de recherche vis-à-vis du langage (Demazière, Dubar, 2004).

1. Un objet qui parle...

Tout sociologue qui pratique l'enquête de terrain rencontre des hommes et des femmes qui parlent, est confronté à des discours, conversations, paroles échangées. À cet égard la sociologie est logée à la même enseigne que toutes les disciplines qui ne traitent pas de matières inertes. Le fait

que le social soit toujours pris dans un langage aboutit à poser, et non à résoudre, la question des rapports entre ces deux termes : le social est-il langage, le langage est-il un médium permettant d'accéder au social, le langage est-il un instrument de structuration du social, le langage est-il un écran sur lequel le social est projeté, le langage est-il un paravent qui dissimule le social ? La liste des options n'est pas close, mais elle est suffisamment longue et foisonnante pour pointer que la conjonction « société et langage » exprime une intrication difficile à démêler. Pour l'activité du sociologue, s'agit-il d'un atout ou d'un danger, d'une ressource ou d'un risque, d'une chance ou d'une menace ?

Le débat n'a probablement pas été clarifié par la célèbre formule affirmant que « c'est peut-être une malédiction des sciences de l'homme que d'avoir affaire à *un objet qui parle* » (Bourdieu et *al.*, 1968). Car comment faut-il caractériser cette possible et éventuelle malchance ? Dans l'esprit des rédacteurs du *Métier de sociologue*, il s'agit d'affirmer la différence radicale entre le langage ordinaire des personnes enquêtées et le langage savant du chercheur, d'en appeler à la nécessité de produire des concepts et des théories, de mettre en garde contre les risques d'un empirisme plat qui colerait par trop à la parole des gens. Soit, celle-ci est incontournable. Mais que faut-il en faire ? Doit-elle susciter la méfiance, ou peut-on y accorder quelque crédit ? Peut-on lui faire confiance ou faut-il s'en défier ?

Quelles que soient leurs manières de mener l'enquête, les sociologues collectent ou produisent des matériaux qui sont des traces de pratiques langagières. Les entretiens approfondis enregistrés et retranscrits, les questionnaires standardisés et codifiés, les conversations engagées et reconstituées, les observations mémorisées et consignées, les archives consultées et répertoriées, sont autant de discours, de fragments de la parole des gens. Parmi ces différentes méthodes, l'entretien de recherche fait surgir, de manière beaucoup plus brutale et massive que la base de données numériques issue de questionnaires ou le corpus de documents d'archives, des interrogations sur le statut du matériau, sur la valeur de la parole des gens, sur la portée du discours indigène, sur l'utilité des énoncés des interviewés (Demazière et Dubar, 1999). De fait, le statut du discours collecté au cours d'un entretien de recherche demeure trouble et incertain (Grelon, 1978), parce que le rapport de la parole prononcée avec les événements rapportés et mis en mots est objet de débats. En bref : peut-on se fier à ce que l'on a entendu et enregistré, à qui le sociologue peut-il se fier ? Ces questions sont paradoxales dans la mesure où les doutes qu'elles révèlent sur le statut des matériaux langagiers issus d'entretiens de recherche ne freinent pas la diffusion d'une méthode qui est sans doute

la plus pratiquée par les sociologues (Kaufmann, 1996). Ce paradoxe indique que c'est prioritairement à propos des usages de l'entretien de recherche, et non en toute généralité ou sur un registre épistémologique, que les sociologues s'interrogent sur le statut du langage, un langage qui est d'abord discours individuel, énoncés subjectifs.

Les démarches compréhensives, en particulier les méthodes biographiques, recourant à des entretiens approfondis se sont développées en France dans les années 1970, dans un contexte marqué par le poids des postures positivistes (Peneff, 1994). Celles-ci accordaient une valeur éminente aux gros fichiers issus d'enquêtes standardisées et tendaient à réduire le matériel sociologique pertinent à ces matrices de nombres, dont la constitution est une opération nécessaire à la mise en œuvre des procédures ordinaires du traitement statistique : mesure, agrégation, croisement de variables, etc. Ce que le registre technique désigne comme la codification, ou le chiffrage des données, est une opération sur le langage : il s'agit de réduire la diversité des modes d'expression des individus, et de la traduire en une langue homogène et cohérente, fut-elle abstraite ou formelle. Dans une telle démarche le raisonnement sociologique est supporté par un langage particulier : le langage des variables, duquel toute composante discursive, dialogique, ou énonciative, est évacuée (Lazarsfeld, 1970). Les paroles des enquêtés sont inscrites dans des catégories standardisées et traduites en paramètres codifiés. Et ce langage est mis au service de démarches hypothético-déductives impliquant la vérification de théories préalables par le calcul d'indices, le croisement de variables ou le calcul de causalité. Le fonctionnement – pendant un temps seulement – de cette approche comme norme scientifique dominante a ravalé les approches qualitatives à un rang inférieur. Cela était particulièrement exacerbé pour les entretiens, qui ne bénéficiaient pas de la légitimité relative que la tradition anthropologique donnait aux méthodes d'observation directe et d'immersion dans les collectivités humaines. Dans un tel contexte, l'entretien ouvert ou approfondi apparaît comme une méthode approximative et peu rigoureuse, bricolée et peu formalisée, en dépit de tentatives poussées d'explicitation de ses usages et d'argumentation de ses fondements (Bertaux, 1980 ; Brenner et *al.*, 1985).

Les arguments avancés pour interroger la validité de la méthode des entretiens approfondis mettent en question la valeur à accorder aux discours collectés, et interroge le rapport entre ce qui est dit et ce qui s'est passé, effectivement, précisément, exactement, au juste. Les effets de mémoire, qui sont inhérents à l'enquête rétrospective quelle que soit la

méthode d'investigation utilisée (Auriat, 1996), sont moins contrôlables dans le cas des entretiens, et introduisent des déformations, travestissements, glissements, qui sont accentués encore par le fait que l'enquêteur maîtrise mal les principes de sélection des épisodes en l'absence de liste détaillée de questions, et ne peut limiter la composante interprétative des propos en l'absence de codification des réponses possibles. Dans cette perspective critique, les entretiens ne permettent pas de reconstituer les événements mais n'autorisent qu'une reconstruction. Ils interdisent une reconstitution objectivée par l'enquêteur de la réalité sociale mais n'atteignent qu'une reconstruction subjective par l'interviewé. Ils échouent à produire une reconstitution contrôlée et pré-encodée par les catégories du chercheur et s'enferment dans une reconstruction indigène prise dans des catégories langagières. L'enquête aboutit à produire une description déformée de la réalité, et, surtout, cette déformation n'est pas maîtrisée par le sociologue et ses protocoles d'investigation, mais résulte des fantaisies de l'enquêté (Demazière, 2007). Ce qui est en cause c'est, à l'évidence, le statut du discours collecté et ses liens avec les phénomènes rapportés. Toutefois, la diffusion, à partir de la charnière des années 1970-1980, de la méthode de l'entretien en sociologie va s'accompagner de réflexions sur le statut du matériau langagier, qui seront d'abord focalisées sur les activités de production de ces discours.

2. Un sociologue qui parle...

La situation d'enquête met en contact chercheur(s) et enquêté(s), mais cette interaction est cadrée de manières très diverses. Ce cadrage est souvent décrit en termes de degré de directivité de la relation nouée entre les parties. La directivité, plus ou moins forte, est étroitement associée aux instruments de l'enquête : une question fermée est plus directive qu'une question à choix multiples et plus encore qu'une question ouverte, un questionnaire est plus directif qu'un entretien organisé autour d'une grille de questions et plus encore qu'un entretien appuyé sur la seule consigne de départ (Blanchet et *al.*, 1985). En ce sens c'est l'outil, plus que sa mise en œuvre, qui définit la directivité. Cette caractéristique désigne la possibilité pour le chercheur de maîtriser l'interaction et de contrôler les conditions de production des matériaux, spécialement des propos sollicités auprès des enquêtés. Ces conditions sont encadrées par des normes renvoyant à une épistémologie classique : standardisation des procédures, reproductibilité des protocoles, neutralisation des parasites tels que la subjectivité de l'enquêteur, uniformisation des pratiques d'enquête, etc. Dans ce cadre, la directivité efface, paradoxalement, l'enquêteur, dans la mesure où elle

consiste à uniformiser le déroulement des interactions, et par conséquent à rendre les enquêteurs substituables, interchangeables, neutres. Cette neutralité devient alors une composante centrale de la production de matériaux langagiers. Et dans ce processus, le sociologue n'est pas un sujet parlant, il n'est que le simple vecteur de procédures objectivées.

Certes l'introduction puis la théorisation de la pratique de l'entretien non directif dans les sciences sociales (Michelat, 1975) ont été effectuées dans un mouvement de mise de distance critique des technologies du questionnaire et du sondage, accusées d'imposer une problématique aux enquêtés et, ce faisant, de collecter des discours sans rapport avec les activités pratiques, et même les points de vue, des intéressés. Mais cela a conduit à la codification d'une méthode aboutissant, à partir d'options radicalement opposées, à effacer l'enquêteur et à standardiser la production des matériaux. La non-directivité (Rogers, 1945), entendue de manière large comme un ensemble de conduites adoptées par l'interviewer pour susciter chez l'interviewé la production d'un discours continu, structuré et réflexif, est devenue progressivement, dans les sciences sociales, une espèce de norme académique, enseignée comme une méthode canonique. Celle-ci impose au chercheur d'introduire une question de départ puis de se cantonner à des relances-miroir, reprenant strictement les mots et expressions de l'enquêté. Ainsi la conduite de l'entretien devient indépendante des pratiques discursives de l'interviewer, et même de son comportement, car il lui faut manifester une écoute attentive et une empathie respectueuse, perceptibles dans le regard, les hochements de tête, les grommellements de soutien.

À la limite, le sociologue ne parle plus. Il est engagé dans un « dialogue des consciences », véritable « exercice spirituel » dans lequel il s'oublie en tant que sujet parlant (Bourdieu, 1993). Mais la traduction de ces préceptes généraux en consignes pratiques susceptibles de guider les chercheurs est demeurée étonnamment pauvre. Aussi l'entretien non directif a conquis le statut paradoxal d'une normativité floue, assimilable à une sorte d'art de la relation qui ferait le bon interviewer (Demazière et Dubar, 1999). Progressivement cette normativité est apparue comme illusoire, d'autant plus aisément sans doute que l'administration de questions fermées a fait l'objet de réflexions parallèles. Car il est admis désormais que les situations de passation de questionnaires sont des conversations, où les rôles sont nettement différenciés, de sorte que la production des réponses est toujours dialogique. La standardisation stricte apparaît alors comme un « mythe », parce que l'oralisation du questionnaire suppose une mise en conversation (Achard, 1994).

Nombre d'expériences pratiques de l'entretien se déroulent en décalage par rapport aux principes de non directivité, au point que cette notion semble désormais obsolète pour caractériser les entretiens orientés vers la production d'un récit fondé sur des croyances, valeurs, normes, jugements, bref d'un ensemble de significations produites et énoncées par l'interviewé. Les chercheurs qui restituent les manières dont ils ont effectué leurs entretiens de recherche – cela est particulièrement visible dans les thèses de doctorat – témoignent de formes diverses d'engagement dans la relation d'enquête, fort éloignées de la sacro-sainte neutralité : tenir un style conversationnel, hasarder des interprétations, se montrer compétent sur l'activité de l'interviewé, risquer des questions impertinentes, etc. La construction de l'information et de la signification passe par des voies multiples, orientées vers ce que l'on peut appeler une élaboration dialogique, condition de la production narrative, et irréductible à une doctrine abstraite et uniforme qui serait indifférente aux coordonnées de la situation et aux caractéristiques des interactants.

L'éclipse du chercheur dans l'activité de production des matériaux semble révolue. En témoignent plusieurs réflexions approfondies sur la pratique de l'entretien, qui s'attachent à expliciter les conditions dans lesquelles des entretiens ont été réalisés et non les principes selon lesquels les entretiens devraient être conduits. Le contexte de l'interaction verbale occupe une place centrale dans l'argumentation méthodologique, que celle-ci soit centrée sur l'entretien rétrospectif approfondi (Thompson, 1980), l'entretien d'explicitation (Vermersch, 1989), l'entretien ethnographique (Beaud, 1996), les récits de vie (Bertaux, 1997). Les paroles et discours issus d'entretiens approfondis ou narratifs ne sont pas produits dans des situations expérimentales « pures » (en laboratoire) ou des protocoles « stables » (selon des dispositifs fixés). La standardisation de la production de ces matériaux, recherchée à travers les appels à la non-directivité, est bien une utopie, dissipée par la restitution des pratiques d'enquête. L'explicitation du protocole, non protocolaire, de production des entretiens apparaît bien comme une nécessité faisant intégralement partie du processus de recherche lui-même.

Les standards classiques de la non-directivité semblent donc de moins en moins suffire à guider la conduite de l'interviewer et à rendre compte de l'interaction verbale qui se noue lors de l'entretien de recherche. Certes il convient de laisser parler la personne interviewée, mais il est tout aussi indispensable d'adopter une posture d'écoute active manifestant l'engagement du chercheur dans l'interaction. Il s'agit de montrer que les propos tenus importent et font sens, de manifester l'attention

aux émotions ou aux silences accompagnant certains énoncés, de ne pas ignorer les hésitations ou les variations de l'expression. La subjectivité du chercheur n'est alors plus considérée comme un obstacle ou un biais pour la collecte des matériaux, mais comme un outil de ce recueil. Le rôle de l'enquêteur n'est alors plus limité à la neutralité, fut-elle bienveillante; il s'actualise dans sa capacité à soutenir activement l'interaction, à coopérer avec la personne interviewée. D'ailleurs, certains sociologues caractérisent la situation d'entretien de recherche par une convention d'égalité entre les parties (Hughes, 1996). Cela conduit à rapprocher l'interaction entre interviewer et interviewé d'une communication entre égaux dans laquelle les échanges se rapprochent de la forme de la conversation ordinaire. Même si l'entretien de recherche ne peut se définir seulement comme une rencontre entre deux personnes singulières, dans la mesure où l'enquête sociologique s'appuie sur la répétition et la mise en série d'interactions comparables. Si la parole des gens produite en situation d'entretien est coproduite avec le sociologue, si elle est dialogique, alors se pose de manière particulièrement aiguë la question du statut des discours ainsi collectés, et de la mise par écrit de ces discours pour les analyser.

3. Un sujet qui parle...

Quand un sociologue sollicite des personnes pour réaliser un entretien, il les considère implicitement comme des informateurs. Mais on sait que cette caractérisation est excessivement polysémique, puisqu'elle désigne aussi bien l'interlocuteur régulier de l'ethnologue qui va s'appuyer sur son informateur privilégié pour pénétrer à l'intérieur d'une communauté et pour glaner des informations que des obstacles (notamment linguistiques) l'empêchent d'obtenir seul, que l'indicateur du policier qui recourt à des intermédiaires, à la fonction officieuse et soigneusement dissimulée, pour rassembler des informations sur des milieux difficiles à pénétrer et utiles à l'aboutissement de ses investigations.

Quel genre d'informateur est l'interviewé pour le sociologue, comment celui-ci considère-t-il celui-là? Il se distingue sensiblement du témoin sollicité par l'historien dans le but de collecter des traces du passé. En effet, les historiens pratiquant l'histoire orale recourent ces traces avec d'autres matériaux, tels que des documents d'archives, car entre la mémoire et l'histoire, il existe l'oubli qui introduit des différences irréductibles entre le fait historique et son récit rapporté (Ricoeur, 2000). C'est par le croisement des sources et la multiplication des recoupements que les historiens produisent une analyse, la plus proche possible, des faits historiques, et s'approchent de la vérité historique, objective, si possible incontournable.

Et cette visée peut conduire à demander aux interviewés, comme le font nombre d'historiens de l'époque contemporaine, de signer la retranscription de leur entretien, manière d'attester les faits rapportés sinon de garantir leur véracité (Descamps, 2006).

Pour leur part les sociologues ne demandent pas aux personnes qu'ils interviewent de certifier formellement la justesse de leur propos et d'affirmer solennellement la valeur de vérité de leurs discours, en apposant par exemple leur paraphe sur quelque document. La valeur heuristique de leur discours ne dépend pas de cet engagement, d'autant moins que la règle de l'anonymat rendrait cette disposition inopérante. C'est donc dans la situation d'entretien elle-même que se précise le statut du discours, et non dans un hors-champ, dans un métadiscours valant acte de certification. Pour les sociologues la personne interviewée n'est donc pas un témoin, qui aurait vu et perçu certains faits et pourrait, pour peu que les conditions de la remémoration soient réunies, les restituer en un récit fidèle, même s'il reste fragmentaire.

L'entretien approfondi, l'accord là-dessus est désormais largement partagé, ne consiste pas seulement à faire appel au souvenir pour obtenir un compte rendu exact de tel événement, épisode, expérience. Raconter c'est sélectionner des fragments (ce qui est important pour le narrateur), les insérer dans une histoire qui a un sens, et ainsi dire le monde dans lequel on vit et on a vécu, qui est aussi le monde auquel on croit, « son monde » (Berger et Luckmann, 1986). Raconter c'est construire un point de vue sur le passé. Raconter c'est développer une version plausible, qui est aussi un possible parmi d'autres. Raconter c'est privilégier certains événements. Raconter c'est utiliser certains mots et expressions. Raconter c'est risquer des interprétations. Raconter c'est proposer une suite de « définitions de situation » (Thomas et Znaniecki, 1918-19) qui sont aussi des points de vue personnels sur ces situations, des choix de formulation parmi d'autres possibles, produites à un moment donné et dans des circonstances précises. Les interviewés qui racontent leurs expériences, mettent en scène les épisodes de leur vie, donnent de la signification à ce qui leur arrive, justifient et argumentent de manière à convaincre.

Car la réussite de l'entretien est liée à la production d'un engagement subjectif de la personne qui se risque à mettre en mots son parcours. Or, c'est précisément à l'engagement de la subjectivité de l'interviewé dans son discours que s'étalonne la validité de celui-ci, et c'est en cela que le discours relève de la subjectivité et non du témoignage. C'est donc par les manières dont les entretiens sont conduits par le chercheur et dans les caractéristiques subséquentes de la relation d'enquête que se stabilisent les

statuts du discours et de l'interviewé. Le discours ainsi collecté apparaît alors particulièrement dépendant de ses conditions de production. Il ne peut être dissocié du contexte de l'énonciation. Il ne peut être attesté ou certifié. Il est inséparable du sujet qui l'a prononcé. Du coup son statut épistémologique est susceptible de définitions très variables, selon que l'interviewé est considéré comme un individu dont la mémoire est fragile, comme un dissimulateur qui pratique le mensonge, comme un acteur qui joue un rôle, comme un comédien qui sauve la face, comme une personne qui livre sa subjectivité, etc. Chaque enquête sociologique s'appuie, au moins implicitement, sur telle ou telle de ces conceptions, qui contribuent à moduler la valeur attribuée à l'entretien de recherche. Un tel éventail de possibles questionne la légitimité de l'entretien de recherche – et singulièrement sa forme la plus répandue, l'entretien biographique – et interroge ses rapports avec la réalité qui fait l'objet du discours.

4. De quoi parle-t-on au juste ?

Dès lors, peut-on se fier à ces discours ? C'est dans le rapport entre ce qui est raconté et ce qui s'est passé, effectivement, que la réponse à cette question est généralement recherchée. Pour les uns, tout ce qui est dit est objectivement exact, tandis que pour d'autres le récit est une reconstruction subjective de sorte que rien de ce qui est dit ne peut être tenu pour certain. D'autres encore adoptent une position intermédiaire et affirment la possibilité d'isoler un noyau d'expériences et de pratiques, correspondant aux faits tels qu'ils se sont déroulés, indépendamment des représentations et interprétations qui accompagnent leur remémoration. Pour distinctes qu'elles soient, ces positions s'appuient peu ou prou sur l'opposition entre des faits et des représentations, entre des événements et des discours, même si elles divergent sur l'endroit où passe la différence entre les deux. Elles sont dépendantes d'une conception du langage qui fait de celui-ci un réservoir d'images d'une « réalité » existant indépendamment de sa nomination. L'acte de langage consiste alors à ranger un objet dans sa catégorie. La mise en mots est considérée, dans cette perspective, comme plus ou moins fidèle, ou déformante par rapport à une réalité qui échapperait au langage.

Si l'on retient une telle conception des rapports entre le social et le langage, la valeur heuristique des matériaux produits en situation d'entretien est forcément incertaine, problématique, indécidable. Plus précisément elle est fixée par la confiance accordée par le chercheur à ce qui est dit, elle résulte de l'évaluation établie par le chercheur de la sincérité de l'interviewé, elle est modulée en fonction de la vraisemblance

jugée par le chercheur des propos formulés. Selon les cas, la parole des gens sera tenue pour l'expression de croyances illusoirement prisonnières de positions de classe, pour une mise en mots de circonstance au service de stratégies opportunistes, pour la manifestation d'un artefact contingent aux conditions d'énonciation, pour une argumentation sur le sens attribué à des expériences pratiques, etc. (Dubar, 2006). Mais la question de la fidélité d'un discours produit en situation d'entretien de recherche par rapport à des « faits » tels qu'ils se sont effectivement passés n'a de sens que si l'on privilégie la fonction descriptive ou informative du langage comme représentation d'une réalité déjà là, indépendante de sa catégorisation. Dans ce cadre cognitif, le statut du discours produit par rapport aux pratiques est flou, inévitablement flou, car comment accéder aux faits rapportés sans passer par leur mise en mots, que ce soit les énoncés de la personne interviewée, les propos d'interlocuteurs tiers, ou toute autre trace écrite de ce qui s'est passé ? On voit bien l'impasse à laquelle conduit une conception somme toute aporétique du langage.

Mais une autre fonction du langage peut être privilégiée, le considérant comme un moyen d'ordonner le monde social, de l'organiser, de le catégoriser, de lui donner du sens, de le construire. Dans une telle perspective, paradigmatique, le langage est considéré comme « un processus par lequel le réel se constitue pour nous comme 'milieu' dans l'unité et la pluralité de son activité signifiante » (Cassirer, 1972). Il est, bien sûr, un système de signes, un ensemble de symboles, mais il est aussi et surtout une activité de mise en formes, de construction de soi et du monde (Hacking, 2001). Dès lors le social est indissociable du langage. Il est toujours mis en mots, il prend forme dans et par le langage, et c'est par la parole que les sujets humains se socialisent en s'appropriant ces formes. De véhicule d'une description, plus ou moins fidèle, de faits « extérieurs », le langage devient un moyen de construction d'un monde, qui acquiert consistance et signification à travers des actes de langage.

Les conséquences de cette posture sont décisives sur la manière de considérer le statut des paroles des gens que les sociologues collectent à travers des entretiens de recherche. Car raconter ses expériences c'est les élaborer, les travailler, les charger de significations. Parler, à quelqu'un qui peut être un sociologue, c'est s'approprier le monde, le construire, l'organiser, le mettre en forme. Ce point de vue semble aujourd'hui assez largement partagé parmi les sociologues, du moins ceux qui pratiquent l'entretien ouvert et approfondi : chacun admet que le discours de l'interviewé est une prise de position sur la question proposée, est l'expression d'un sujet parlant qui signifie et qui agit en disant des choses, est un acte de construction en

situation d'une vision du monde. Ce point de vue, est souvent résumé par le qualificatif de subjectif : la parole des gens est subjective. Mais qu'est-ce que cela signifie au juste, qu'est-ce que cela dit sur le discours ? Qu'est-ce qui, finalement, est l'objet du discours, qu'est-ce qui est parlé ?

Les sociologues n'apportent pas tous les mêmes réponses à ces questions. Car si la plupart, ou du moins la plupart de ceux qui incluent l'entretien approfondi dans leurs pratiques d'enquête, considère le langage comme une activité contribuant à la construction de la réalité sociale, tous ne conçoivent pas de la même manière les opérations de mise en mots, qui sont les vecteurs de la construction du sens dans un entretien. En effet, l'accent peut être mis sur l'une ou l'autre des deux composantes de ce processus : d'un côté l'énoncé de « faits », d'événements « externes », de l'autre l'énonciation d'une prise de position « interne » du sujet sur ces faits, de « l'assomption du locuteur concernant ces faits » (Blanchet, 1991). Dans la première perspective, le locuteur est considéré en tant qu'il relate des événements de sa vie et du monde social (ou professionnel) au sein duquel ils se déroulent. Il livre des informations sur le fonctionnement de ce monde, il fournit des éléments de description d'une condition sociale qu'il partage avec d'autres, plus ou moins ses semblables. Le travail de l'analyse consiste alors à confronter les discours individuels pour procéder à des recoupements, pour identifier des constantes, pour traquer les particularités, et aboutir à la description organisée d'un monde social conçu comme un monde objectif, ou du moins objectivé. Dans la seconde perspective, l'interviewé est considéré comme un locuteur qui argumente le sens d'événements dont la reconstitution est incertaine, et qui, de fait, sont reconstruits à travers la mise en catégories. Il met en mots ses activités dans ce monde, il exprime les croyances qui les justifient, il met en cohérence son histoire et celle de son milieu, il accumule des notations pour avancer dans la compréhension de sa situation et de son histoire. Le travail de l'analyse consiste alors à reconstruire la cohérence de chaque interprétation subjective, pour les comparer, pour identifier des univers de croyances contrastés et partagés, et aboutir à l'explication de mondes sociaux, qui sont aussi des mondes personnels, et sont conçus comme des mondes subjectifs.

Dans les deux cas, l'objet du discours est un ensemble d'activités et de pratiques. Dans les deux cas, le discours articule des faits externes au locuteur et des prises de position interne, car c'est cette articulation qui soutient la fonction signifiante de la parole. Mais, selon que l'accent est mis sur l'analyse des « univers de vie » ou sur l'exploration des « univers de sens » (Schwartz, 1999), l'enquête sociologique est soumise à des

contraintes de validité différentes. Explorer et reconstruire les univers de sens suppose de considérer le langage comme un véhicule du sens, comme une ressource pour produire de la signification, comme un outil de catégorisation, comme un vecteur d'interprétation subjective, c'est-à-dire d'appropriation du monde. Dans ce cas l'analyse des entretiens privilégie, logiquement, la dimension expressive des activités langagières et est orientée vers la compréhension de la cohérence interne des récits, des catégorisations sociales qui les structurent, de la production de significations par la mise en mots. Explorer et reconstruire les univers de vie, revient à utiliser les entretiens pour repérer des informations, pour identifier des traces des événements, et mobiliser ces fragments pour procéder à des descriptions et reconstituer des mondes qui ne renvoient pas à des univers sémantiques. Dans ce cas il faut mobiliser aussi d'autres outils, tels que l'observation *in situ*, les démarches ethnographiques de terrain, et toutes les méthodes qui permettent de confronter les paroles des interviewés avec d'autres informations, puisées à d'autres sources, à d'autres points de vue, à d'autres mises en mots.

Pour les sociologues, les paroles des gens apparaissent instables, changeantes, fuyantes, en un mot subjectives. La personne interviewée, le narrateur, est susceptible de penser différemment un même objet, de livrer des interprétations variées d'un événement, de rapporter de plusieurs manières un épisode de sa vie. Cette incertitude, sinon indétermination, sur la validité des discours collectés est permanente, et elle vaut indépendamment des méthodes d'enquête, même si certains adeptes des techniques les plus standardisées feignent de croire que le recours à de tels outils permet d'y échapper. À quelles conditions peut-on tirer profit de cette parole subjective ? Au cours de l'histoire de la discipline les réponses ont considérablement varié, et on peut arguer qu'elles se sont cristallisées dans des manières paradigmatiques de faire de la sociologie (voir le texte de Dubar dans ce numéro).

Tous les sociologues qui utilisent les entretiens de recherche semblent néanmoins considérer que les personnes interrogées livrent leur version des faits, parmi d'autres possibles. Sur cette base, deux postures polarisent les points de vue et les pratiques. L'une considère l'interviewé comme une personne engagée dans une tentative de compréhension de ses expériences, et mobilisée pour construire un compte rendu argumenté de son monde personnel. La valeur heuristique du discours est liée aux coordonnées de la situation d'énonciation : l'engagement réflexif, voire affectif, dans la production discursive et les contraintes de cohérence liées à l'interlocution participent de manière décisive à sa validité. La valeur de la parole des gens

est étroitement liée à ses conditions de production, et s'inscrit dans la fonction paradigmatique du langage. L'autre rapproche, parfois explicitement parfois subrepticement, l'interviewé de la position du témoin, supposé livrer un compte rendu tenu pour plus ou moins fiable. Le sociologue s'efforcera alors de soumettre ce témoignage à des contrôles, en le recoupant avec d'autres sources. Dans cette perspective, le sociologue est en quête d'une reconstitution aussi précise, complète, et pour tout dire fidèle, que possible des faits. Il actualise la fonction descriptive du langage. Mais, au fond, quelle épistémologie peut considérer que le social est reconstitué par le langage – qu'il soit discours produit en situation d'entretien ou discours fixé dans d'autres sources et produit en d'autres circonstances – et à quelle aune cette reconstitution pourrait-elle être validée? Ne vaut-il pas mieux considérer que le social est constitué en langage, et que les activités langagières sont le socle fondamental de la constitution de la société?

Références bibliographiques

- ACHARD P., 1994. « Sociologie du langage et analyse d'enquêtes. De l'hypothèse de la rationalité des réponses », *Sociétés Contemporaines*, 18-19, 67-100.
- 1995. *Sociologie du langage*, Paris, PUF.
- AURIAT N., 1996. *Les défaillances de la mémoire humaine. Aspects cognitifs des enquêtes rétrospectives*, Paris, PUF-INED.
- BEAUD S., 1996. « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien 'ethnographique' », *Politix*, 35, 56-74.
- BERGER P. & LUCKMANN T., 1986. *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens-Klincksieck (trad. fr.).
- BERTAUX D., 1997. *Les récits de vie*. Paris, Nathan.
- 1980. « L'approche biographique: sa validité méthodologique, ses potentialités », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, LXIX, 198-225.
- BLANCHET A., 1991. *Dire et faire dire*, Paris, Armand Colin.
- BLANCHET A., & al., 1985. *L'entretien dans les sciences sociales. L'écoute, la parole et le sens*, Paris, Bordas.
- BOURDIEU P. (dir.), 1993. *La misère du monde*. Paris, Le Seuil.
- BOURDIEU P., CHAMBOREDON J.-C. & J.-C. PASSERON, 1968. *Le métier de sociologue*, Berlin, New York, Paris, Mouton éditeur.
- BRENNER M., BROWN J. & CANTER D. (eds), 1985. *The Research Interview, Uses and Approaches*, London, Academic Press.

- CASSIRER E., 1972. « La philosophie des formes symboliques », tome 1 *Le Langage*, Paris, Édition de Minuit (trad. fr.).
- CHABROL C., 1988. « Un dinosaure de compromis : l'entretien non directif de recherche », *Connexions*, 52, 59-66.
- DEMAZIÈRE D., 2007. « Quelles temporalités travaillent les entretiens biographiques rétrospectifs ? », *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 93, 5-27.
- 2003. *Le chômage. Comment peut-on être chômeur?*, Paris, Belin.
- DEMAZIÈRE D. & C. DUBAR, 2004. *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Laval, Presses de l'Université Laval.
- 1999. « L'entretien biographique comme outil de l'analyse sociologique », *Utinam*, 1/2, 225-239.
- DESCAMPS F. (dir.), 2006. *Les sources orales et l'histoire. Récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Rosny-sous-Bois, Bréal.
- DUBAR C., 2006. *Faire de la sociologie. Un parcours d'enquêtes*. Paris, Belin.
- GRELON A., 1978. « Interviewer ? », *Langage et Société*, 4, 1-62.
- HACKING I., 2001. *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi?*, Paris, La Découverte et Syros (trad. fr.).
- HUGHES E.C., 1996. *La sociologie de l'entretien, dans Hughes E.C. Le regard sociologique. Essais choisis*. Paris, Édition de l'EHESS, 281-290 (trad. fr.).
- KAUFMANN J.-C., 1996. *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan.
- KRISTEVA J., 1981. *Le langage cet inconnu*, Paris, Editions du Seuil.
- LAZARSFELD P., 1970. *Quelques fonctions de l'analyse qualitative en sociologie. Philosophie des sciences sociales*, Paris, Gallimard, 319-360 (trad. fr.).
- LEIMDORFER F., 2007. *Les sociologues et le langage. Langage, sens et discours en sociologie*, mémoire de HDR, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.
- LÉVI-STRAUSS C., 1964. « Le cru et le cuit », tome 1 *Mythologiques*, Paris, Plon.
- MICHELAT G., 1975. « Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie », *Revue Française de Sociologie*, XVI-1, 229-247.
- PENEFF J., 1994. « Les grandes tendances de l'usage des biographies dans la sociologie française », *Politix*, 27, 25-31.

- RICOEUR P., 2000. *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Le Seuil.
- ROGERS C., 1945. The non directive method as a technique for social research, *American Journal of Sociology*, 50-4, 279-283.
- SACKS H., 1992. *Lectures on Conversation*, Oxford, Blackwell.
- SCHWARTZ O., 1999. « Symposium sur 'Analyser les entretiens biographiques, de D. Demazière et C. Dubar' », *Sociologie du Travail*, 4, 463-468.
- THOMAS W. & F. ZNANIECKI, 1918-1919. *The Polish Peasant in Europe and America*, Boston, Richard G. Badger, réimpression. 1974, New York, Octagon Books, 2 volumes.
- THOMPSON P., 1980. « Des récits de vie à l'analyse du changement social », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, LXIX, 249-268.
- VERMERSCH P., 1989. *L'entretien d'explicitation*, Paris, ESF éditions.